



# Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix

## Modification au calendrier des séances ordinaires de l'année 2024

### AVIS PUBLIC

**L'AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la directrice générale, greffière-trésorière de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, Madame Cathy Viens,

**QUE** la séance ordinaire prévue pour le mardi 10 septembre 2023 soit devancée au 9 septembre 2024 à 18h30 tel que mentionné dans la résolution 240610-08.

Donné à Notre-Dame-de-la-Paix le 11 juin 2024

Cathy Viens  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Viens, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie par les présents sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en affichant une copie, aux endroits désignés par le conseil, le 11<sup>e</sup> jour du mois de juin 2024 entre 9 h 00 et 16 h 00.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 11<sup>e</sup> jour de novembre 2024

Cathy Viens, directrice générale  
Secrétaire-trésorière